



ORGANISME DE FORMATION

PRESENTATION DE LA JOURNEE DU 15 MARS 2018

(9 h – 17h)

Animée par Maître Maryline SIMONNEAU et Maître Gilles JOUREAU
Avocats spécialistes en Droit du travail, Droit de la protection sociale et de la sécurité sociale

THEME : MISE EN PLACE DU CSE *Que reste-t-il des instances représentatives actuelles ?*

Groupe de 15 à 25 personnes maximum

PREAMBULE :

❖ **MISE EN PLACE DU CSE**

Seuils d'effectifs
Mise en place du CSE
Nombre de représentants
Disparition du CHSCT ?
Durée et fin des mandats

❖ **ATTRIBUTIONS DU CSE**

Le CSE face aux obligations de l'employeur en matière de risques professionnels
Autres missions du CSE

- Attributions économiques et professionnelles
- Activités sociales et culturelles
- Consultations et informations
- Documents mis à disposition du CSE

❖ **FONCTIONNEMENT DU CSE**

Budget du CSE

- Les deux budgets du CSE
- Séparation des budgets et nouvelle possibilité des reliquats
- Comptes annuels du CSE

Fonctionnement

- Règlement intérieur
- Nombre de réunions
- Déroulement des réunions

Moyens mis à disposition

- Heures de délégation
- Local
- Formation

Outils d'investigation

- Inspection
- Enquêtes et expertises
- Enquêtes du CSE

CAS PRATIQUES

OBJECTIFS DE FORMATION

OBJECTIFS GENERAUX DE FORMATION

- 1- Acquérir ou réactualiser les connaissances de base nécessaires à l'application du droit du travail dans l'entreprise ;
- 2- Savoir réagir face aux situations juridiques rencontrées au quotidien ;
- 3- Anticiper la réforme.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- 1- Appréhender l'ensemble des missions des membres du CSE
- 2- S'intégrer dans une démarche globale de prévention dans l'entreprise ;

PUBLIC VISÉ ET LES PRE-REQUIS

A qui s'adresse cette formation ?	Pré-requis
Dirigeants d'entreprises ; Directeurs de Ressources Humaines ; Experts comptables ; Responsables ou assistants ressources humaines	Connaissances de base en RH

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Un support est remis en début de formation à chaque participant ;
- Nos formations sont jalonnées de cas pratiques et d'exemples concrets, alliés à des connaissances techniques ;
- Notre pédagogie favorise l'interactivité entre participants et intervenant

EVALUATION DE LA FORMATION

QCM et fiche d'évaluation

FORMULAIRE REPONSE
Formation de Droit Social

A retourner au Cabinet :
par mail : ms@avocat-simonneau.fr
ou par télécopie : 02.47.61.51.68.

JOURNEE DU 15 MARS 2018 (9h -17h)

Société :
 Nom, Prénom :
 Fonction :
 N° de téléphone :
 Adresse mail :

- Participera à la formation OUI NON

- Sera accompagnée de Personnes.

Nom, Prénom :
 Fonction :

- Participera au repas OUI NON
(Montant 22 € TTC)

Ci-joint :

un chèque de participation de 450 € HT (540 € TTC) la journée (400 € HT (480 € TTC) pour les clients abonnés) x (Nombre de participants) établi à l'ordre du Cabinet SELARL MS SIMONNEAU ;

un chèque de 22 € TTC si participation au repas établi à l'ordre de OCEANIA L'UNIVERS.

Nombre de places limité à 25 personnes

Date et signature